

# **Déclaration commune de Dick Marty et Franco Frattini, 23 February 2006**

Le jeudi 23 février 2006, le Vice-Président Franco Frattini, Commissaire responsable de la liberté, de la sécurité et de la justice, a rencontré Dick Marty, Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Un certain nombre de questions d'intérêt commun ont été examinées, en particulier les enquêtes en cours sur les allégations relatives à l'existence de détentions secrètes en Europe, tant dans le cadre du Conseil de l'Europe que dans celui de la Commission temporaire du Parlement européen.

Le Vice-Président Frattini a réaffirmé, au nom de la Commission européenne, son plein appui à M. Marty, en sa qualité de rapporteur sur les « allégations relatives à des détentions secrètes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe », appui qui a été très favorablement accueilli. Le Vice-Président et le rapporteur de l'Assemblée parlementaire ont tous deux souligné la nécessité de poursuivre les enquêtes qui, selon eux, ne devraient pas être considérées comme des « enquêtes de condamnation », mais qui ont pour objectif la défense des valeurs et libertés sur lesquelles reposent les institutions européennes. Dans ce contexte, ils ont souligné qu'une entière coopération des Etats membres de l'UE et du Conseil de l'Europe était vitale pour établir la vérité. Tant que toute la lumière n'aura pas été faite, il ne sera ni possible ni souhaitable de porter des jugements.

## **Joint statement following the meeting of Dick Marty with Franco Frattini, 23 February 2006**

On Thursday 23 February, Vice-President Franco Frattini, Commissioner responsible for Freedom, Security and Justice, met Dick Marty, Chairman of the Committee on Legal Affairs and Human Rights of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe. A number of issues of common interest were discussed, in particular the ongoing investigations with respect to allegations of the existence of secret detentions in Europe, both within the framework of the Council of Europe

and by the European Parliament's Temporary Committee. Vice-President Frattini reiterated, on behalf of the European Commission, his full support for Mr Marty, as Rapporteur on "alleged secret detentions in Council of Europe member states", which was warmly welcomed by Mr Marty. Both stressed the need to continue investigations, which in their view should not be considered as "enquêtes de condamnation" but aim at defending the fundamental rights, values and freedoms upon which the European institutions are based. In that context, the Vice-President and the Parliamentary Assembly's Rapporteur underlined that the full co-operation of member states of both the EU and the Council of Europe was vital to establish the truth. Until that had been done, no judgments can or should be made, they agreed.